

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN464

présenté par
M. Bridey, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

A la première phrase de l'alinéa 88, substituer les mots : « départements, régions et collectivités d'outre-mer » aux acronymes : « DROM-COM ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.